

10 règles d'or pour se rendre visible sur les réseaux sociaux | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <p>LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES</p>	 <p>EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LE NET EXPERT <i>fr</i></p>	 <p>RGPD CYBER LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE</p>	 <p>SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions</p>	 <p>LE NET EXPERT FORMATIONS</p>	 <p>LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES</p>
<input type="checkbox"/>	10 règles d'or pour se rendre visible sur les réseaux sociaux				

Pour promouvoir votre nouvelle activité, votre nouveau produit ou travailler votre image, les réseaux sociaux représentent une solution efficace. Mais comment les rendre encore plus performants en jouant sur votre visibilité ?

Assurez votre présence

Votre présence sur les réseaux sociaux pertinents reste indissociable d'une vie professionnelle réussie. À savoir, les plus courants sont Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadeo et Google+.

Soignez votre marque

Il ne suffit pas uniquement de s'inscrire, tenez toujours à jour votre profil afin qu'il reflète bien votre identité et image de marque. Qui dit soigner sa marque, dit soigner son e-réputation et son identité numérique. Maîtriser son e-réputation est souvent difficile, mais continuer à véhiculer une bonne image de soi sur les réseaux sociaux garantit un bon écho sur le web.

Ciblez vos « amis »

Comme toute forme de publicité, les réseaux sociaux facilitent la création d'un carnet d'adresses à travers des recherches par mot-clé. Avec eux, trouver des groupes qui traitent de votre thématique ou des influenceurs, devient plus facile. Les rassembler dans votre cercle constitue un avantage et reste une bonne tactique pour monter en puissance sur les réseaux sociaux.

Demandez des recommandations

Demander une recommandation venant d'un client satisfait n'est pas une honte. Les réseaux sociaux offrent cette possibilité-là et représente une opportunité à saisir pour rester influent. De même, si vous êtes satisfait d'un service d'un de vos fournisseurs, faites-le savoir sur ses réseaux. Cela jouera également en votre faveur.

Soyez dynamique

Publiez une actualité et rajoutez-y quelques avis, participez à un hub, créez un événement et invitez votre entourage à y participer... Non seulement, vous animerez votre page, mais vous créerez à coup sûr du « buzz » autour de vous, favorable pour augmenter votre visibilité.

Utilisez des mots-clés

Pour chacune de vos publications, choisissez un ou quelques mots-clés pertinents. Un hashtag permet, lors d'une recherche, de trouver rapidement des personnes parlant du même sujet. Son utilisation vous mettra en relation avec ces personnes.

Humanisez votre présence

Être actif sur les réseaux sociaux est une chose, mais savoir cibler les informations à diffuser en est une autre. La présence sur ces réseaux est chronophage et demande de la patience, à l'instar du réseau physique. Triez les informations à partager de manière à viser vos cibles, et surtout parlez de ce qu'ils attendent de vous.

Soyez réactif

Une question qui se pose, des commentaires qui pourraient vous concerner, un message à votre intention ou des avis défavorables sur votre entreprise ? Réagissez dans la minute qui suit la publication. Vous gagnerez ainsi en présence, mais aussi en visibilité.

Gérez votre temps

Consacrez chaque jour, un petit créneau pour « écouter » les autres. Cela peut se manifester par l'envoi d'un message privé, ou par un petit commentaire sur leur page, ou un partage de leur publication. Montrez-leur que vous êtes attentif à leur égard.

Choisissez le bon moment

Prenez le temps d'analyser les heures où les visites sont nombreuses (par le nombre de publications par exemple) et choisissez ce moment-là pour poster vos articles et commentaires. Cela ne sert à rien de communiquer tard le soir ou tôt le matin ! Privilégiez plutôt le milieu de la matinée.

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques.**

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**

- FORMATION AU RGPD
- FORMATION DE DPO
- AUDITS RGPD
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD
- ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**

- FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
- RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**

- EXPERTISES PRIVÉES
- EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
- EXPERTISES JUDICIAIRES
- RECHERCHE DE PREUVES
- RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)



DÉSIGNATION
N° DPO-15945

Numéro de formateur
93 84 03041 84

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Datadock
Organisme **validé**
et **référéncé**

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur

inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.

Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

